Envoyé en préfecture le 03/02/2021

Reçu en préfecture le 03/02/2021

Affiché le

ID: 059-215903691-20210202-20210202_7B-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 3 FEVRIER 2021

NOMBRE:

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 22
- de votants 27

OBJET

CONVENTION D'ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL EN AGGLOMERATION RELATIVE A LA SIGNALISATION HORIZONTALE

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 03/02/2021 Et que la convocation du Conseil avait été faite le 26/01/2021 L'an deux mil vingt et un

Le deux février

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

Etaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET G. COLLET MP. THUILLET C. DESROUSSEAUX S. SPOTO H. DUMOULIN L. BLONDEAU L. PHILIPPE A. DEVEMY B. LE MAIGNENT H. LEDOUX JC. REZIGA F. COQUELET S. GLINEUR G. MONTAY A. AIT BAHA JM. DELANNOY C. MERCIER B. MERESSE S. PIROTTE

Etaient excusés: V. PORQUET C. GRAND I. PLOUVIER C. RIFF A. MALABOEUF
Procurations respectives à: C. COLLET H. LEDOUX P. BAUDRIN P. BAUDRIN D. RAMEZ

Un scrutin a eu lieu, Laura PHILIPPE a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le maire à signer la convention du conseil départemental du Nord concernant l'entretien du domaine public départemental en agglomération relative à la signalisation horizontale.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer ladite convention.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme, Maing, le 3 février 2021

La DGS

I. SERA**FI**NI